

IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT

Rallye Kalt-Bec 18/19 Juillet 2015

Montant de l'Engagement : 315 €

Equipage Membres de l'E R E : 295 €

ATTENTION : Pour tous engagements envoyés au plus tard le 1^{er} Juillet (cachet de la poste faisant foi) Bénéficiez d'une REDUCTION DE 20€

Pour bénéficier de la **REDUCTION ET DE LA PRISE EN COMPTE DE VOTRE ENGAGEMENT**, vous devez **IMPERATIVEMENT** envoyer deux chèques :

1 Chèque de 295€00 + 1 Chèque de 20€00

Equipage Membres ERE : 1 Chèque de 275€00 + 1 Chèque de 20€00

(Le chèque de 20€00 vous sera restitué le jour du Rallye)

Après la date du 1^{er} Juillet faites un chèque : 315 €

Equipage Membres de l'E R E : 295 €

Ecurie Région Elbeuf

Mairie de Caudebec les Elbeuf
Place Jean Jaurès
76320 Caudebec les Elbeuf
Tel : 06.07.46.22.00
Fax : 02.22.44.30.73
E-mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr
Site internet : www.ecurieregionelbeuf.fr



www.auto-sports-normandie.org



REGLEMENT PARTICULIER

11ème RALLYE "KALT-BEC" SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 Juillet 2015 Lieu : Caudebec les Elbeuf - Kalt-Bec

L'Ecurie Région Elbeuf organise sous les présidences d'honneur de :

Monsieur MACCIONI Pierre-Henry	Préfet du Département de la Seine Maritime
Monsieur BIDAL René	Préfet du Département de l'Eure
Monsieur MAYER-ROSSIGNOL Nicolas	Président de la Région de Haute Normandie
Monsieur MARTIN Pascal	Président du Conseil Général de la Seine Maritime
Monsieur SANCHEZ Frédéric	Président de ROUEN METROPOLE NORMANDIE
Monsieur LECORNU Sébastien	Président du Conseil Général de l'Eure
Monsieur BONNATERRE Laurent	Maire de Caudebec les Elbeuf
Monsieur DUCHESNE Daniel	Maire d' Orival
Madame TAILLANDIER Martine	Maire de Moulineaux
Monsieur LAMAZOUADE Michel	Maire de Grand-Couronne
Monsieur CHATELAIN Jean Pierre	Maire de Boissey le Châtel
Monsieur GUENIER Jean Marie	Maire de Theillement
Monsieur LUNEL Dominique	Président du Comité Régional du Sport Automobile de Normandie

PROGRAMME – HORAIRES

Ouverture des engagements	Dès parution du présent règlement
CLOTURE DES ENGAGEMENTS	Lundi 6 Juillet 2015
Distribution du carnet d'itinéraire (ROAD-BOOK) et Reconnaissances	Vendredi 17 Juillet 2015 de 14h à 20h et Samedi 18 Juillet 2015 de 9h à 20h
Publication liste des engagés sur le site www.ecurieregionelbeuf.fr	Jeudi 16 Juillet 2015
Vérification des documents et des voitures puis mise en parc. Place Jean Jaurès à Caudebec les Elbeuf	Samedi 18 Juillet 2015 de 14h à 18h30 (Techniques 18h45)
Collège des commissaires sportifs Espace BOURVIL à Caudebec les Elbeuf	1 ^{ère} réunion : Samedi 18 Juillet 2015 à 17h45 2 ^{ème} réunion : Dimanche 19 Juillet 2015 à 7h30
Publication des équipages et ordre de départ à l'Espace BOURVIL	Samedi 18 Juillet 2015 à 20h30
Briefing des pilotes	Dimanche 19 Juillet 2015 à 8h00
Départ du 1 ^{er} Concurrent - Espace BOURVIL à Caudebec les Elbeuf	Dimanche 19 Juillet 2015 à 8h30
Publication des résultats partiels et final (affichage) Espace BOURVIL	Dimanche 19 Juillet 2015 à partir de 9h30
Arrivée du rallye à l'Espace BOURVIL à Caudebec les Elbeuf	Dimanche 19 Juillet 2015 à 15h54
Vérifications finales	A l'arrivée du Rallye
Publication des résultats du rallye (affichage Espace BOURVIL)	15 mn après l'arrivée du dernier équipage
Remise des prix : Espace BOURVIL	30 mn après ouverture du parc fermé

Ecurie Région Elbeuf

Siège social - Mairie de Caudebec les Elbeuf
Adresse courrier - 51 Rue du Neubourg - 76500 Elbeuf
Association loi 1901 – Agrément jeunesse et sports n° 76 S 0656

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'A.S.A. Côte d'Albatre en qualité d'organisateur administratif et l'Ecurie Région Elbeuf en qualité d'organisateur technique organisent le Samedi 18 et le Dimanche 19 Juillet 2015,
le 11^{ème} RALLYE REGIONAL "KALT-BEC" .

Cette épreuve sera disputée conformément à la réglementation Générale de la Coupe de France des Rallyes. Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A. sous le n° R 241 en date du 13/05/2015 et par le Comité Régional du Sport Automobile de Normandie sous le n° 15-11 en date du 15/04/2015.

Comité d'organisation : ECURIE REGION ELBEUF Président : C. BOGEMANS
 et Mairie de Caudebec les Elbeuf
Organisateur technique : Place Jean Jaurès
 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Secrétariat : ECURIE REGION ELBEUF
 51, rue du Neubourg
 76500 ELBEUF
 Tel : 06.07.46.22.00
 Fax : 02.22.44.30.73 - E-mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr

Permanence du Rallye : ESPACE BOURVIL à Caudebec les Elbeuf
 Tel : 02.35.74.64.09
 - Samedi 18 Juillet de 14h à 19h
 - Dimanche 19 Juillet dès 7h

Parc de départ, de regroupement et fermé – tableau officiel d'affichage :
 ESPACE BOURVIL à Caudebec les Elbeuf

1.1P Officiels de l'Epreuve

Collège des Commissaires Sportifs	Président	WICO Michel	1303 / 2204
	Membres	DUROC Claudine	0405 / 161209
		JARDIN François	1303 / 20414
Directeur de Course		THOMAS Maryse	0416 / 3123
Directeur de Course Adjoint		CARTERON Michel	1308 / 8442
		DUROC Denis	0405 / 147050
		MAWDSLEY Myriam	1303 / 11115
Responsable de la Sécurité Préfecture / Chargé de la mise en place des moyens		BOGEMANS Christophe	1308 / 44924
Services Médicaux		Hôpital des Feugrais	
		Hôpitaux d'Evreux	
		CHU de Rouen	
Médecin 1		Docteur BERENI Xavier	
Commissaire technique responsable - (B)		BALLENGHIEN Francis	1303 / 5641
Commissaires techniques - (A)		DUROU Hervé	0112/49716
	- (C)	GUILLEUX Patrick	1314 / 55340
	- (C)	SALENNE Jacques	1306 / 18219
	Stagiaire	LOIR Claude	1318 / 64695
Chronométrateur 1		GROUD Francis	1318 / 8035
Chronométrateur 2		VIGNE Pierre	1306 / 21195
Relations concurrents		GAILLARD Dominique	1318 / 53250
	stagiaire	CHAMPROBERT Sylvain	1308 / 18483
Juge de faits		Conforme au règlement F.F.S.A.	

1.2P Eligibilité :

Le 11^{ème} Rallye Régional "KALT- BEC" compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes 2015 (coefficient 2)
- le Championnat du Comité Régional de Normandie 2015

1.3P Vérifications :

Les vérifications administratives et techniques auront lieu :

**Le Samedi 18 Juillet sur la Place de la Mairie de Caudebec les Elbeuf
De 14h à 18h30 pour tous les groupes. (Techniques 18h45)**

Nota :

Après avoir passé les vérifications, vous devrez directement placer votre voiture de course au parc fermé situé devant l'ESPACE BOURVIL à Caudebec les Elbeuf où elle passera la nuit en toute sécurité.

Vous devrez impérativement garer vos plateaux à l'endroit prévu à cet effet.

Les vérifications finales seront effectuées au parc d'arrivée et éventuellement au Garage SEMS racing, 26 Rue Petou, 76500 ELBEUF (Taux horaire de la main d'oeuvre : 60[€]00 TTC)

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement F.F.S.A.

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P : Demande d'engagement – Inscriptions

3.1.5P Toute personne licenciée qui désire participer au 11ème Rallye "Kalt-Bec" doit adresser à :

ECURIE REGION ELBEUF

51, rue du Neubourg

76500 ELBEUF

Port : 06.07.46.22.00

Fax : 02.22.44.30.73

La demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 6 Juillet 2015 minuit (cachet de la poste faisant foi), accompagnée impérativement du chèque de règlement à l'ordre de L' ECURIE REGION ELBEUF. (voir article 3.1.1.3 du règlement standard FFSA : les chèques seront déposés le lendemain de l'épreuve)

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11.1P Les droits d'engagement et assurance sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 315 €

Pour les membres de l'E.R.E (pilote + co-pilote) : 295 €

- sans la publicité facultative des organisateurs : 630 €

Pour les membres de l'E.R.E (pilote + co-pilote) : 590 €

Les droits d'engagement seront remboursés si le forfait **par écrit** est enregistré par le secrétariat **au plus tard le Jeudi 16 Juillet 2015.** (courriel - mail, fax et courrier)

3.1.12P

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement, sinon elle sera placée sur liste d'attente.

3.2P Concurrents admis :

Conforme au règlement standard FFSA.

3. 3P Equipages :

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P Voitures admises :

Conforme au règlement standard FFSA.

4.2P Pneumatiques :

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P Assistance

Conforme au règlement standard FFSA 2015.

Un seul parc d'assistance sera mis en place avec CH entrée et sortie. Cet endroit sera indiqué sur le road-book.

(2 véhicules maximum par équipage avec autocollant Assistance collé sur le pare brise sous peine de sanction).

Le parc d'assistance commence rue Faidherbe et finit rue du 18 juin 1940 à Caudebec les Elbeuf.

Le concurrent est responsable de l'état des lieux après son départ. Toutes infractions à cette obligation leurs seront imputables (frais de remise en état à la charge du concurrent).

Toutes les assistances effectuées en dehors de cette zone seront pénalisées.

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces :

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6P Identification des voitures

Conformément aux nouvelles dispositions d'identification des voitures de rallyes (décret n°2012-312 du 5 mars 2012 qui modifie l'article R.411-29 du code de la route et arrêtés du 14 mars 2012 et du 28 mars 2012), l'identification des voitures se fera par l'apposition de deux numéros (210mm x 140mm), l'un situé à l'avant de la voiture, et l'autre à l'arrière.

Le numéro d'identification sera celui attribué par l'organisateur en tant que numéro de course.

Sa validité sera limitée à la date et à l'itinéraire prévus pour le rallye.

Cette identification concerne également les voitures 0, 00 et 000 en configuration course.

Dans le cadre de l'application de la dérogation à l'article R.322-1 du code de la route, les plaques d'immatriculation doivent être soit retirées, soit occultées.

A l'arrière de la voiture, le numéro d'identification fourni par l'organisateur doit être positionné à l'emplacement de la plaque d'immatriculation, centré, le bord supérieur à la hauteur du bord supérieur de la plaque d'origine. De chaque côté du numéro d'identification, à droite et à gauche, une largeur de 155 mm minimum doit rester de couleur unie, sans inscription ou décoration (soit au total : 155 + 210 + 155 = 520 mm = taille d'une plaque d'immatriculation). L'éclairage de cet emplacement doit fonctionner.

A l'avant de la voiture, le numéro d'identification fourni par l'organisateur doit être positionné à droite du pare-brise (voir article 4.1.2.)

Pour tous les rallyes, chaque voiture devra être équipée à l'avant d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x 110), permettant le positionnement de l'identification promotionnelle exclusivement réservée à l'organisateur. L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du règlement standard des rallyes FFSA. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P Description :

Le 11^{ème} Rallye "KALT-BEC" représente un parcours routier de 156 Kms.

Il est divisé en 3 sections de 2 spéciales, d'une longueur totale de 35,1 Kms.

Les spéciales sont :

- E.S. 1-3-5 : ORIVAL - MOULINEAUX : 5,1 Kms x 3 = 15,3 Kms
- E.S. 2-4-6 : DU ROUMOIS : 6,6 Kms x 3 = 19,8 Kms

Le détail du parcours et des horaires figurent dans le carnet d'itinéraire (road-book).

6.2P Reconnaissance :

Conforme au règlement standard FFSA.

- Les reconnaissances auront lieu le Vendredi 17 Juillet de 14h à 20h et le Samedi 18 Juillet de 9h à 20h.
- 3 passages au maximum seront autorisés dans les spéciales.
- Tout marquage est interdit (Sanctions éventuelles)
- Après que l'organisation ait reçu l'engagement accompagné obligatoirement du montant des frais de participation ; le carnet d'itinéraire (Road-book) sera à la disposition des concurrents à compter du Vendredi 17 Juillet 14h à l'adresse suivante : BAR LE GRAND CHELEM - 1055 Rue Emile Zola – 76320 Caudebec les Elbeuf - Tél. : 02.35.81.14.22 (Place Jean Jaurès)
- Le numéro de reconnaissance vous sera remis avec le Road-book et devra être collé sur la partie supérieure droite du pare-brise.

6.3P Carnets de Contrôle :

Conforme au règlement standard FFSA.

6.4P Circulation :

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.1P Départ :

Conforme au règlement standard FFSA.

7.2P Dispositions Générales Relatives aux Contrôles :

- 7.2.11P - Commissaires de route : Chasuble Commissaire
- Commissaires Chefs de Poste : Chasuble Chef de Poste

7.5P Epreuves Spéciales :

Conforme au règlement standard FFSA.

7.5.18.3P Officiels et personnels :

Les personnes en fonction sur le parcours d'une épreuve spéciale, y compris les journalistes et photographes accrédités, devront avoir un badge fourni par l'organisateur et leur licence.

7.6P Parc Fermé :

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P.RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

Consultable sur www.ecurieregionelbeuf.fr pendant et après le rallye.

ARTICLE 10. PRIX

Prix (en Chèques sans ordre) et Coupes

CLASSEMENT	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
SCRATCH	315 €	275 €	210 €	150 €	100 €
CLASSE : 3 Partants	295 €				
CLASSE : 4 à 6 Partants	295 €	175 €	90 €		
CLASSE : 7 à 9 Partants	295 €	175 €	90 €	75 €	
CLASSE : plus de 9 Partants	295 €	175 €	90 €	75 €	60 €
Equipages Féminins : 3 Partantes	295 €	140 €			

Total distribuable : 18165 €

Remise des prix : Dimanche 19 juillet 2015, 30 min après l'ouverture du parc fermé, Espace BOURVIL.

Prix cumulables (maximum 2 chèques)

Les classes inférieures à 3 partants, y compris les équipages féminins 50 % des primes seront distribués.

Si le nombre d'admis au départ est inférieur à 100 ; le montant des prix sera modifié en proportion du nombre de partants.

(sauf classement général) ex : 70 partants = 70% des prix distribués, etc...

Une coupe sera remise aux 3 premiers du scratch et au premier de chaque groupe et classe.

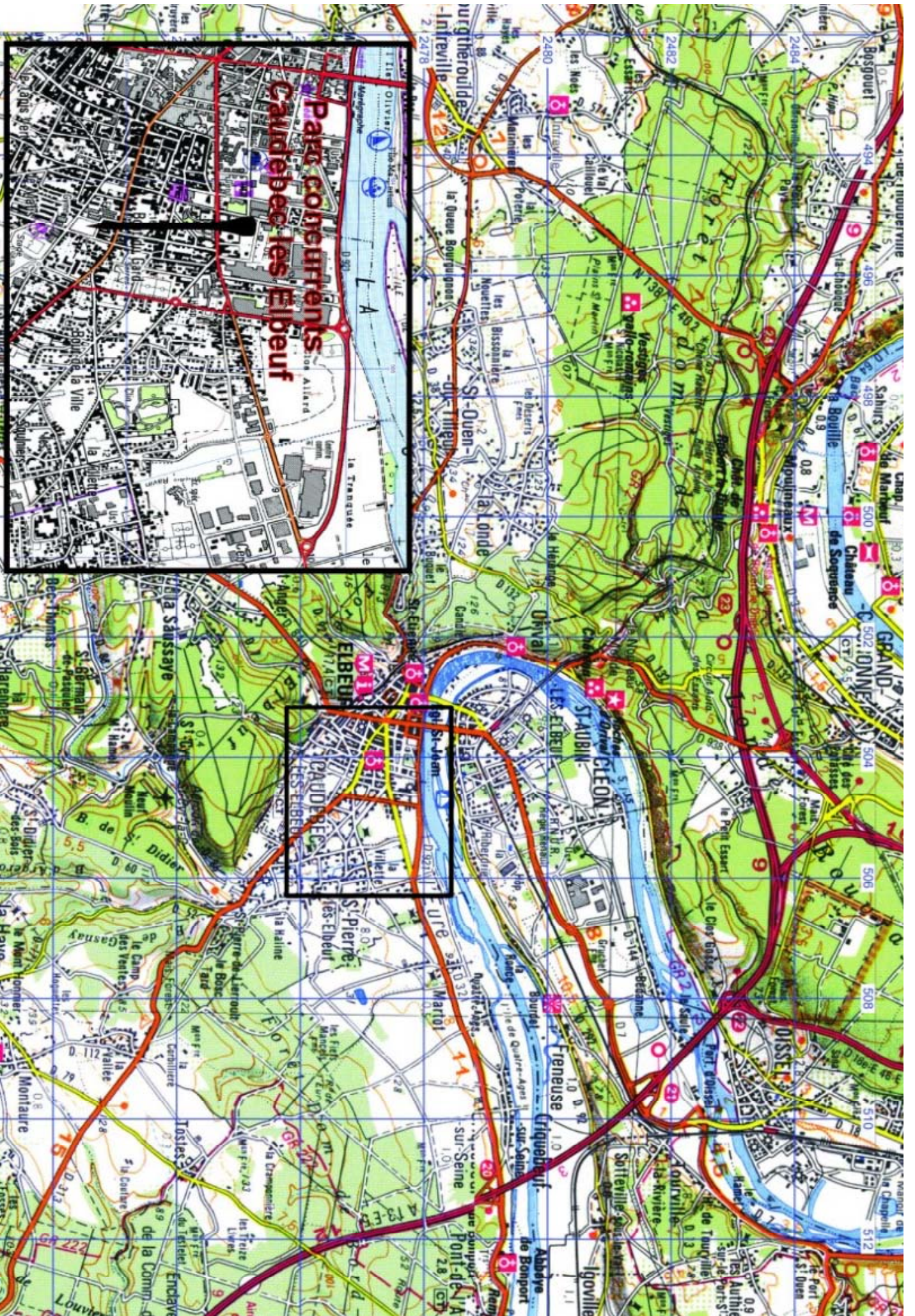
Les prix et coupes ne seront remis qu'aux équipages présents.

Le classement commissaires : 4 commissaires récompensés. (2 par spéciale)

Les concurrents qui ne se présenteront pas à la remise des prix perdront leurs droits.

Un tirage au sort sera effectué sur la liste des partants lors de la remise des prix pour deux engagements à demi- tarif pour l'édition suivante du Rallye "KALT-BEC".(Présence du pilote ou du co-pilote indispensable sinon un nouveau tirage sera effectué). **Nous vous rappelons que cet avantage est non cessible.**

P.S. : Nous vous rappelons que nous avons beaucoup de difficultés à organiser des épreuves. Les Maires et les riverains sont de plus en plus réticents à cause des nuisances et des excès de vitesse en reconnaissances et en course (routier).



A COMPLETER PAR LE COMMISSAIRE TECHNIQUE

CONCURRENT N°	GROUPE	CLASSE

SECURITE

Arceau.....Rétroviseurs.....Sièges.....

Harnais.....Gants.....Combinaisons.....

Pneus.....Extincteur.....Casques.....

Fixe-capot.....Anneaux.....Triangle.....

Feux.....Stops.....Clignotants.....

Observations

VISUEL

Nom du pilote.....Co-pilote.....

Plaques de rallye.....Numéros.....

Publicité.....

OBSERVATIONS

VOITURE ADMISE

OUI - NON

Vérifié par : Nom

Signature

Ecurie Région Elbeuf

Mairie de Caudebec les Elbeuf

Place Jean Jaurès

76320 Caudebec les Elbeuf

Tel : 06.07.46.22.00

Fax : 02.22.44.30.73

E-mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr

Site internet : www.ecurieregionelbeuf.fr



www.auto-sports-normandie.org

DEMANDE D'ENGAGEMENT

RALLYE "KALT - BEC"

AUTO – PIECES 27

SAMEDI 18 JUILLET 2015

ET

DIMANCHE 19 JUILLET 2015

A RETOURNER AVANT LE :

6 JUILLET 2015

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
HOTELS – RESTAURANTS –
CAMPINGS – CHAMBRES D'HOTES

S'adresser à l'Office du Tourisme d'Elbeuf

Tel : 02.32.96.30.40 – Fax : 02.35.52.68.59

E-mail : lafabrique@la-crea.fr

Ecurie Région Elbeuf

Siège social - Mairie de Caudebec les Elbeuf

Adresse courrier - 51 Rue du Neubourg - 76500 Elbeuf

Association loi 1901 – Agrément Jeunesse et Sports n° 76 S 0656

Engagement à retourner avant le 6 Juillet 2015 à L'E.R.E. 51 Rue du Neubourg 76500 ELBEUF	RALLYE REGIONAL "KALT-BEC" AUTO-PIECES 27 CAUDEBEC LES ELBEUF Site internet : www.ecurieregionelbeuf.fr E-mail : ecurie.region.elbeuf@orange.fr	MONTANT DE L'ENGAGEMENT : se référer au règlement Chèque à libeller à l'ordre de : L'ECURIE REGION ELBEUF
--	---	--

	PILOTE	CO-PILOTE	VOITURE
Nom			Marque
Prénom			Type
Adresse			Année
Code Postal et Ville			Immatriculation
Téléphone			Cylindrée réelle
Portable			Nbre de cylindres: Nbre soupapes par cylindre:
Adresse E-mail			N° de châssis
Date et lieu de naissance			
Nationalité			
Permis de conduire. N°			N° de moteur
Délivré par la préfecture de			Turbo : OUI - NON
à la date du			Poids :
Code ASA / n° licence			Fiche homologation N°
Ecurie			Passeport technique N°

Je déclare sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de licence ni de permis de conduire.
Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation antidopage et me soumettrai à tout contrôle.

Marque des points à la Coupe de France: OUI ou NON
 Kit car : **OUI - NON**
 S2000 : **OUI - NON**
 Super 1600 : **OUI - NON**
 4 Roues Motrices : **OUI - NON**
Modifications apportées :

Conformément à la réglementation générale et au règlement particulier,
 j'engage ma voiture dans le groupe et la classe

Signatures : _____ Fait le : / / 2015
 à : _____

NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS - RESERVE A L'ORGANISATION							
N° d'ordre	Date d'engagement	Remise de l'attestation du propriétaire du véhicule si autre que pilote	Trésorier	Vérifications ADMINISTRATIVES	GROUPE	CLASSE	NUMERO
		<input type="text"/> OUI <input type="text"/> NON	Montant : Banque : N° chèque : Nom : Date : ESPECES :	<input type="text"/> SIGNATURE			